

Erasmus + : en route vers 2021-2027

Le budget annoncé mercredi par la Commission européenne prévoit une augmentation d'au moins 90% des financements du programme Erasmus + pour 2021-2027. La prochaine période se prépare dès la rentrée de septembre avec la mise en place des mobilités hybrides. Organisant les échanges européens en éducation depuis 33 ans, Erasmus + s'adapte et ouvre des perspectives pour 2021-2027.

NOUVEAUTE DES LA RENTREE 2020 : LES MOBILITES HYBRIDES

La Commission européenne a annoncé, le 18 mai, que les apprenants Erasmus + pourront participer à des **mobilités hybrides (mêlant activités virtuelles et mobilité physique)** dès 2020. Tout en préservant les séjours à l'étranger, notamment pour l'acquisition des compétences transversales, ces mobilités hybrides associent des activités virtuelles – comme l'apprentissage à distance organisé par l'établissement d'accueil – avec une mobilité physique à l'étranger à une date ultérieure, quand les conditions sanitaires le permettront.

Ces mobilités hybrides préfigurent dès maintenant celles qui sont inscrites dans le prochain programme Erasmus + 2021-2027. A la demande des agences nationales Erasmus+ et d'établissements porteurs de projets Erasmus +, la Commission européenne a offert cette flexibilité aux établissements dès l'automne 2020, pour leur permettre d'expérimenter ces nouveaux formats.

CHARTES ET ACCREDITATIONS, DEUX SESAMES POUR LA MOBILITE

L'accès au programme Erasmus + 2021-2027 se prépare dès maintenant. Les candidatures des chartes pour les établissements de l'enseignement supérieur (ECHE) se sont clôturées le 26 mai. Les candidatures viennent d'ouvrir pour [les « accréditations », un sésame](#) qui permettra aux organismes d'éducation et de formation d'organiser des mobilités Erasmus+ sur la période 2021-2027, pour les secteurs scolaires, de l'enseignement et de la formation professionnels, et de l'action sociale et l'ESS. Principal avantage : un accès facilité aux financements de la mobilité dans le prochain programme.

RENFORCEMENT DU BUDGET D'ERASMUS+

Dans le **plan de relance de la Commission européenne** présenté le 27 mai 2020, le Cadre financier pluriannuel a été revisité. Le programme Erasmus + (*rubrique 2 « Cohésion et Valeurs »*) est doté de 24,6 milliards d'euros en prix 2018 pour la période 2021-2027 (contre 21 milliards proposés par les Etats membres lors du Conseil de février 2020), soit **27,9 milliards** en euros courants. Par rapport aux 14,7 milliards d'euros de la programmation actuelle, cette nouvelle proposition représente une **augmentation de 90% des financements du programme** – augmentation proche du doublement initialement proposé par la Commission européenne dans sa proposition de mai 2018.

Il faut aussi tenir compte :

- du fait que ce budget s'applique sur le périmètre d'une Union européenne à 27, post-Brexit ;
- du budget complémentaire (*rubrique 6 « Voisinage et reste du monde »*) attendu en 2021 ;
- des financements complémentaires des pays du programme – Norvège, Liechtenstein, Islande, Macédoine du nord, Turquie, Serbie, auxquels se joindra peut-être le Royaume-Uni – qui n'ont pas encore renégocié avec la CE les accords de partenariat 2021-2027.

Le programme Erasmus + devrait croître de façon très significative. Il permettra ainsi aux citoyens européens de **gagner en compétences**, de leur offrir une chance de s'adapter à un monde changeant, d'accéder plus facilement à un marché de l'emploi tendu par la crise sanitaire et de favoriser la cohésion et le partage des valeurs européennes.